

#11

avril 2024



La lettre d'info Maîchoise

Rue du Général De Gaulle

25120 Maîche

Tél. : 03 81 64 03 01

mairie-maiche.fr

Ville de Maîche



Chères Maîchoises, Chers Maîchois,

Comme vous le savez, les collectivités locales sont comme les particuliers, touchées par l'inflation et, de fait, doivent adapter leur budget. Un exercice d'autant plus difficile quand des imprévus comme l'incendie des ateliers municipaux viennent alourdir la colonne des dépenses.

Malgré ce contexte économique difficile, la majorité que j'ai l'honneur de conduire a approuvé un budget 2024 qui, comme je le propose depuis 2020, est bouclé sans augmenter les taux d'imposition communaux.

Ces difficultés ne nous empêchent pas de poursuivre notre travail pour garantir aux maîchoises et au maîchois un cadre de vie agréable et leur permettre de vivre dans une ville dynamique, dont je le sais, ils sont fiers.

Pour soutenir ce dynamisme, le Conseil Municipal a de nouveau acté un soutien important à la vie associative sportive, culturelle et sociale avec des subventions d'un montant de 80.000 €. Je salue ici le rôle de nos associations, de leurs bénévoles et parfois de leurs salariés dont l'implication est tellement importante dans la société actuelle !

Beaucoup d'entre elles sont concernées par le Carnaval annuel qui une fois encore a été un grand succès et montre partout dans la région et même au-delà à quel point notre territoire est dynamique. Encore bravo à Festigang pour cette réussite à laquelle la Ville est fière d'apporter un soutien indéfectible.

Cette bouffée d'optimisme que nous apporte cet événement, nous la retrouverons à Maîche le mardi 25 juin pour un rendez-vous historique, le passage de

la flamme olympique. Un comité d'organisation local a été mis en place et travaille activement pour que cette fête soit un grand moment de rassemblement, populaire et inoubliable pour toutes les générations.

Je suis sûr de pouvoir compter sur vous tous à cette occasion pour montrer à nouveau une belle image de notre Ville !

Bien à vous,

Votre Maire,
Régis LIGIER



BUDGET 2024

UNE GESTION ENCORE DÉLICATE DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

Le 26 mars, les élus du Conseil municipal se sont réunis en séance pour voter le budget 2024 de la Ville de Maïche. Malgré l'inflation, le sinistre des ateliers et la hausse des charges de fonctionnement liées à l'augmentation des coûts de l'énergie, le Conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition et de prioriser les investissements à mettre en œuvre au cours de cette année.

Budget général 2024 de la commune

- Fonctionnement :
5 744 400 €
- Investissement :
6 194 300 €

Les enjeux de l'année pour 2024 :



MAÎTRISER LES DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT



ENTAMER LE DOSSIER DE
LA RECONSTRUCTION DES
ATELIERS MUNICIPAUX



POURSUIVRE LES
INVESTISSEMENTS
D'ENTRETIEN DE LA VILLE

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION



INVESTISSEMENTS

Premières études de la reconstruction du site des ateliers municipaux, rééquipement des services techniques :

410.000 €



JEUNESSE

Fonctionnement des services crèche, périscolaire, accueils de loisirs pendant les vacances scolaires, activités du Groupe Oxy'jeunes :

88.000 €



TOURISME

Fonctionnement et entretien du camping :

142.000 €



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Subventions versées aux associations :

80.000 €



TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS

Mises aux normes réglementaires, études énergétiques des bâtiments communaux, travaux du crucifix de l'église, mise en place d'une fermeture automatique de la porte de l'église :

216.000 €



PATRIMOINE FORESTIER

Entretien et défrichage de parcelles, conversion des parcelles bois des Fiottey et des Cerneux en parcelles agricoles :

50.000 €



QUALITÉ ET CADRE DE VIE

Achat de mobilier urbain, éclairage public, aménagement du Parc du Château du Désert, projets participatifs des comités de quartier, développement de la vidéoprotection :

76.000 €



ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES VOIRIES

Travaux d'entretien de la voirie, aménagement de sécurité de la rue de la Batheuse, déneigement :

205.000 €



CULTURE

Bibliothèque Louis-Pergaud, agenda culturel, animations festives et culturelles, passage de la flamme olympique :

93.000 €



ACTIONS SOCIALES

Repas des seniors, colis des personnes âgées, subventions :

10.000 €



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Cotisation et travaux défense incendie :

154.000 €

UNE FORÊT PÉDAGOGIQUE AU CŒUR DE MAÎCHE

Les élus de la Ville de Maïche sont très attachés à la forêt qui entoure la Commune. Afin de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux forestiers, ils ont donc décidé de mettre à disposition des enfants de l'école élémentaire du Cercle Scolaire La Franche-Montagne, une parcelle au cœur du coteau Saint-Michel, à vocation pédagogique.

La création d'une forêt pédagogique s'inscrit dans le programme « Dans 1 000 communes la forêt fait école » mené en partenariat avec le réseau des Communes forestières en lien avec le Parc National Régional et l'Office National des Forêts. En impliquant les enfants, citoyens de demain, il s'agit de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions en lien avec la société, aux usages du bois, aux acteurs de la filière forêt-bois ou encore aux rôles des maires et élus des communes forestières.



CHEMIN DU BERJON



Plusieurs réclamations ont été reçues concernant des problématiques de troubles à l'ordre public dans le quartier de Goule et plus particulièrement au niveau du parking du chemin du Berjon. Soucieuse de son espace public et consciente de l'inutilité de ce parking, la ville de Maïche s'est fixée pour objectif de transformer cet espace en surface naturelle dans le cadre d'une démarche vertueuse, pour concilier accès, voirie et tranquillité publique aux riverains de cette rue.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Une borne ICharge va être prochainement installée sur le parking des Tuileries afin de permettre aux propriétaires de véhicules électriques de recharger les batteries de leur véhicule à moindre coût. Cette borne comprendra 4 points de charge haute puissance jusqu'à 320 kW et sera accessible à tous les usagers, quel que soit leur réseau de charge habituel.

ATELIERS MUNICIPAUX

Deux solutions ont été envisagées suite à l'incendie : une reconstruction sur le site même des anciens ateliers ou une implantation Rue des Grettes sur le site de l'ancien atelier des chalets Bonnecuelle.

Les arguments présentés au conseil municipal ont amené à choisir la première option.

Les études vont pouvoir se poursuivre et les travaux devraient débuter en 2025.

LOTISSEMENT DU JAY OUEST

Le conseil municipal a confié à un promoteur régional, Intoo Habitat, la création du lotissement du Jay Ouest qui accueillera 33 parcelles pour des maisons individuelles et jumelées. Trois autres seront dédiées à une vingtaine de logements collectifs intermédiaires proposés à la location.



L'aménagement prévoit un lotissement vert, avec récupération des eaux de pluie, un éclairage public adapté à la transition écologique ainsi qu'un enfouissement de la ligne électrique qui traverse la parcelle. La philosophie de cette réalisation est le bien vivre ensemble, avec des aires de jeux et des parcs arborés.

CHEVAL DE TRAIT COMTOIS

Maïche est le berceau d'origine de la race et a souhaité assumer pleinement ce statut en mettant à disposition de la section locale du cheval de trait comtois un terrain au lieu-dit le faux-verger. Cette décision s'explique car désormais 75 % des éleveurs de comtois ne sont plus forcément des agriculteurs et ne disposent donc pas suffisamment de terrain. C'est aussi pour la Ville la volonté de mettre en valeur le travail des éleveurs ainsi que de valoriser un site très fréquenté par les touristes, promeneurs et autres pratiquants d'activités de pleine nature. Une belle vitrine donc pour Maïche et ses Comtois !



LA FLAMME OLYMPIQUE À MAÎCHE LE 25 JUIN

Élus, responsables scolaires et associatifs se mobilisent pour que la fête soit belle et que Maîche fasse honneur à son statut de Terre de Tradition.

La flamme effectuera un parcours en ville de 2,5 km et passera dans différents secteurs symboliques selon un itinéraire prédéfini qui sera dévoilé prochainement. 17 relayeurs porteront successivement le précieux flambeau sous bonne escorte.

Les écoles du territoire de la communauté de communes du Pays de Maîche ont été sollicitées pour prendre part à cette journée historique. Comme tous les spectateurs, les élèves profiteront de nombreuses animations tout au long du parcours. Puis, à l'issue de cette partie protocolaire, la Ville proposera aux enfants de se retrouver sur le complexe sportif du Gey pour un pique-nique géant tiré du sac avant d'entamer une après-midi sportive lors d'ateliers animés par les associations locales.

Toute la population pourra terminer la journée sur le sable de la Freedom Beach, un autre événement sportif, festif et populaire.



FREEDOM BEACH DU 25 AU 30 JUIN

Préparez la crème solaire, les lunettes, les tongs... et les baskets ! La FreedomBeach, c'est en plus du sable chaud et du sport, de la musique et de la bonne humeur pour toutes les générations !

LA PAROLE AUX ÉLUS

Chères Maîchoises, Chers Maîchois,

Avec une météo bien de chez nous, le Carnaval 2024 s'est déroulé une fois de plus dans la joie et la bonne humeur des 15.000 participants. Cet événement important profite à l'ensemble du pays de Maîche. Nous remercions toutes celles et ceux qui contribuent à cette réussite en particulier l'équipe de Festi'Gang.

Le monde associatif, très important pour notre communauté, nous l'accompagnons depuis 2014 de diverses façons : logistique, salles et participation financière. Le conseil municipal lui a, en effet, attribué 80.000 € de subventions.

Le budget 2024 permet de générer un nouveau cycle d'investissement. Après la réalisation du cercle scolaire, l'inflation de ces dernières années et particulièrement l'incendie de nos ateliers, retardent nos projets. Ce sinistre, lourd de conséquences, a prouvé que notre équipe a su relever le Défi. Malgré les difficultés, élus et agents se sont serré les coudes pour maintenir notre programme 2023, dont la rentrée scolaire en septembre dernier.

Oui, « Maîche le Défi », c'est une volonté d'aller de l'avant avec Vous et pour Vous !

**Les représentants de la liste majoritaire
« Maîche, le Défi »**

Maîchoises, Maîchois,

Le budget 2024 a été voté en excédent (par la majorité), malgré une dette record jamais vue à MAÏCHE.

Cela s'explique :

Vous devez savoir que le montant prévu des indemnités de l'assurance pour la reconstruction des ateliers municipaux a été inclus, provisoirement, dans les recettes. C'est légal. Mais, il ne faut pas oublier qu'il faudra le dépenser pour reconstruire dans les années à venir ! avec sûrement une bonne augmentation par rapport à l'estimation... Nous avons récemment vu cela ! Alors, nous resterons vigilants...

Au regard des deux pré-études présentées (in situ ou rue des Grettes), le projet de reconstruction des ateliers sur le site actuel a été voté à l'unanimité au regard des impacts financiers immédiats et des ressources de la commune ! mais la fonctionnalité à long terme ne semble pas optimum... Par ailleurs, nous doutons de l'intérêt de l'achat par l'EPF (établissement public foncier) pour le compte de la ville de l'ancienne menuiserie, prévue à cet effet, qui constitue maintenant une dette supplémentaire non comptabilisée et laissée à nos successeurs.

D'autant, que le peu d'investissements prévus dans ce budget ne correspond pas aux besoins nécessaires et à la maintenance d'un patrimoine maintenant dégradé ! C'est grave mais restons sereins pour élaborer tous ensemble un avenir meilleur plus solidaire et plus vertueux.

**Les représentants de la liste
« Maîche à Venir »**